

ACCROÎTRE L'ACCÈS NUMÉRIQUE

ACCÈS NUMÉRIQUE POUR TOUS

Ce que vous pouvez faire : Demandez aux candidats de financer les cliniques et les clients sous la forme d'une prestation mensuelle d'accès numérique afin de garantir que chacun puisse accéder aux services dont il a besoin.

- Les audiences à distance sont désormais l'option par défaut des tribunaux de justice sociale.
- Les demandes d'audience en personne ne sont accordées que pour des mesures d'adaptation prévues par le Code des droits de la personne de l'Ontario ou si les personnes peuvent prouver que le format d'audience par défaut serait injuste pour elles. Il incombe donc aux personnes de prouver leurs besoins.
- L'accès aux tribunaux en ligne peut être difficile pour de nombreuses personnes. Les portails en ligne ne sont pas toujours créés en tenant compte des utilisateurs. Par exemple, il y a eu peu de consultation avant la mise en place des portails en ligne de la Commission de la location immobilière.
- Les tribunaux en ligne sont inaccessibles aux personnes ne possédant pas de compétences numériques ou ne disposant pas d'un service Internet fiable.
- Les terminaux d'accès public au Tribunal de l'aide sociale ne sont disponibles sur demande que dans quatre grands centres qui sont trop éloignés pour beaucoup. L'accès à ces terminaux se fait sur demande et au cas par cas.

L'ACCÈS NUMÉRIQUE EST NÉCESSAIRE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'AIDE SOCIALE

Ce que vous pouvez faire : Demandez aux candidats d'inclure les utilisateurs lors de la conception des processus et des outils numériques, et de s'assurer qu'il existe des modèles hybrides avec des options à la fois numériques et en personne pour les audiences et l'accès aux travailleurs sociaux.

- Les nouveaux plans de modernisation de l'aide sociale prévoient une utilisation accrue d'outils accessibles uniquement en ligne.
- MesPrestations est une plateforme en ligne permettant aux clients de communiquer avec les agents chargés du traitement des dossiers, de télécharger et de recevoir des documents, et d'examiner les paiements, les trop-perçus et autres décisions.
- Un autre outil en ligne est la demande d'aide sociale numérique (SADA). Il s'agit d'une application centralisée en ligne. Elle utilise des menus déroulants qui peuvent ne pas fournir toutes les options pour les circonstances et les mesures d'adaptation individuelles.
- L'utilisation de cet outil en ligne pourrait accroître les obstacles à l'accès à l'aide sociale.

COÛTS DE LA NUMÉRIISATION

Ce que vous pouvez faire : Faites connaître aux candidats les défis qui se présentent à vous personnellement. Partagez vos histoires, celles de vos clients, ou aidez vos clients à partager leurs histoires.

- 29 % des personnes handicapées qui ont également recours aux banques alimentaires n'ont « aucun accès à un Internet haute vitesse régulier ou fiable ».
- Les tarifs actuels des forfaits de données des téléphones cellulaires canadiens sont les plus élevés ou parmi les plus élevés au monde et sont complètement inabordables pour les prestataires d'aide sociale.
- Il n'y a pas d'augmentation des taux d'aide sociale ni de mise en œuvre d'une prestation d'accès numérique pour aider à couvrir les coûts de l'accès numérique ou pour fournir une formation à la littératie numérique.
- Les audiences numériques et à distance des tribunaux ajoutent une barrière à la communication dans les cas où la traduction et l'interprétation sont nécessaires.
- Grâce à l'utilisation accrue des audiences à distance et des outils numériques, les cliniques et les clients sont touchés par le coût de la numérisation.

La numérisation peut constituer un obstacle à l'accès à l'aide sociale

L'accès numérique est une question d'accès à la justice

Les services uniquement en ligne créent des obstacles à la communication et ne répondent pas aux besoins de traduction et d'interprétation!

